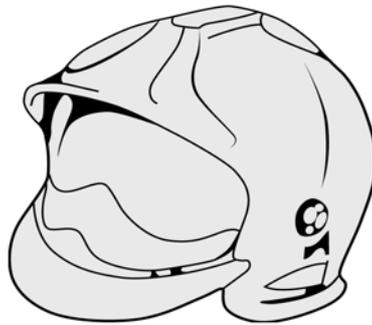


RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)



N° 2007-1

ANNEE 2007

Edition du 2 Février 2007

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2007.1

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables
à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir*

BUREAU DU 25 JANVIER 2007	3
Feuille de présence	3
2007 – 001 – Centre d'intervention de Sours	4

BUREAU DU 25 JANVIER 2007

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Feuille de présence

Assistaient à la séance, avec voix délibérative :

M. Claude FAVRAT

M. Jean-Pierre SIRDEY

Absent(s), excusé(s) :

M. Albéric de MONTGOLFIER

Mme Denise BILLARAND-DAUPHIN

M. Jacky JAULNEAU

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU BUREAU DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

Réunion du 25 JANVIER 2007

OBJET

2007 – 001 – Centre d'intervention de Sours

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué, s'est réuni le 25 janvier 2007, au SDIS, 7 rue Vincent Chevard à CHARTRES, sous la présidence de M. Claude FAVRAT, président du conseil d'administration.

--ooOoo--

Le bureau, à l'unanimité, autorise le président à signer l'ensemble des pièces, et notamment la promesse de vente, nécessaires à l'acquisition d'un bâtiment industriel de 600 m² appartenant à la société Prodex, situé rue des Grouaches à Sours et assis sur un terrain de 1 500 m² (réf. cadastrale ZH 0077), en vue d'y implanter le centre d'intervention.

Le coût de l'acquisition s'élèvera à 200 000 € nets vendeur et les honoraires de l'agence Arthur Lloyd à 15 000 €HT.

**Le président
du conseil d'administration**

Claude FAVRAT